

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Éclairage du gouvernement sur les principales décisions du dernier Conseil des ministres

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

À l'indemnité du Conseil des ministres qui a adopté, entre autres, la décision de dissoudre le Conseil d'administration et l'ensemble de la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), mais également la loi de finances rectificative (LFR) 2022, le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze, par ailleurs Porte-parole du gouvernement, et son collègue de la Santé et des Affaires sociales,

Guy-Patrick Obiang Ndong, ont animé une conférence de presse hier, à l'auditorium de la Maison Georges-Rawiri.

Il s'agit de revenir en détail sur les différentes décisions prises lors de ces assises présidées par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. À ce propos, le Porte-parole du gouvernement, a indiqué que " face à la crise entre la Russie et l'Ukraine et pour freiner la montée des prix des produits de première nécessité, le gouvernement a décidé de mettre en place une politique qui subventionne le blé et les produits pétroliers (...). Tout en maintenant la poursuite des chantiers en cours que sont le Plan d'accélération de la transfor-



Les membres du gouvernement lors de la conférence de presse d'hier.

mation (PAT), la Transgabonaise, notamment".

Pour sa part, interrogé sur la gestion des deux structures de prévoyance sociale que sont la CNSS et la Cnamgs, Guy-Patrick Obiang Ndong a souligné que: " La CNSS est en situation de cessation de paiements et le

gouvernement se devait de réagir. Il fallait stopper l'hémorragie et c'est pour cette raison que l'administration provisoire qui a été mise en place rendra publics, de manière mensuelle, les rapports de gestion des fonds alloués". Et le patron des Affaires sociales de poursuivre: " La Cnamgs a la

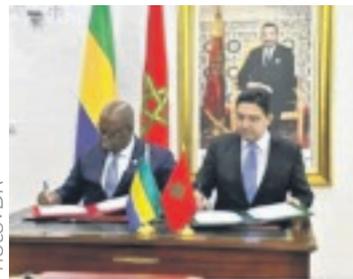
spécificité de gérer l'assurance maladie; et pour cette structure, nous avons travaillé avec les responsables pour améliorer le service qui est rendu à la population. Car, on s'est rendu compte que les structures sanitaires privées étaient favorisées par rapport aux structures publiques".

Gabon-Maroc: vers un renforcement du "partenariat stratégique"

J.K.M
Libreville/Gabon

EN marge des travaux de la Ire réunion ministérielle des États africains atlantiques qui se sont ouverts mercredi dernier à Rabat (Maroc), le chef de la diplomatie gabonaise, Michaël Moussa Adamo, s'est entretenu avec son homologue marocain, Nasser Bourita. Les deux personnalités ont convenu de la nécessité de consolider leur "partenariat stratégique", à travers une contribution plus accrue du secteur privé dans les échanges économiques et commerciaux entre leurs deux pays. Dans cette perspective, Michaël Moussa Adamo et Nasser Bourita ont jugé utile de dynamiser les activités du Conseil d'affaires maroco-gabonais et d'organiser, dans les jours à venir, à Libreville, un Forum économique.

En tout état de cause, ils se sont félicités de la convergence de vues que leurs deux nations ont sur un certain nombre de problématiques régionales et internationales. Une convergence fondée sur les relations d'amitié et de fraternité existant entre le chef



Le chef de la diplomatie gabonaise, Michael Moussa Adamo, et son homologue marocain, Nasser Bourita, mercredi dernier, à Rabat.

de l'État, Ali Bongo Ondimba, et Sa Majesté le roi Mohammed VI. Quoi qu'il en soit, Michaël Moussa Adamo a réaffirmé le soutien du Gabon à la marocanité du Sahara occidental, clamant son appui plein et entier au plan marocain d'autonomie, "seule solution crédible et réaliste au conflit du Sahara occidental", a-t-il précisé.

Dans cette optique, il a laissé entendre que l'ouverture d'un Consulat général du Gabon à Laâyoune en janvier 2020, est la traduction du soutien ferme et entier de notre pays au Maroc. "Deux États qui entretiennent des relations exceptionnelles à plus d'un titre", a indiqué le membre du gouvernement.

Mairie de Libreville: le compte administratif adopté à 27 719 191 324 F CFA

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Dresser le bilan financier de l'exercice 2021, c'est l'exercice auquel se sont adonnés, hier, les conseillers municipaux de la commune de Libreville; en présence du gouverneur de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba [conformément à l'article 62 de la loi organique n° 1/2014 du 15 juin relative à la décentralisation]. Un budget arrêté en recettes et en dépenses au montant de 27 719 191 324 F CFA contre 26 318 187 069 durant l'exercice précédent. Ce qui représente une hausse de 1 401 004 255 F CFA. Ainsi, les conseillers municipaux de la capitale gabonaise ont passé au peigne fin les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2021 dans le strict respect de l'article 274. Lequel article dispose que: "Le budget additionnel est établi, délibéré et adopté au plus tard le 30 juin de l'année en cours". Pour le cas d'espèce, aucun budget addi-



La cérémonie d'ouverture des travaux de la session ordinaire du conseil municipal de Libreville.

tionnel n'a été enregistré lors de l'exercice 2021. D'où l'examen du compte administratif. Occasion pour l'édile de Libreville, Christine Mba Ndutume épouse Mihindou, par ailleurs président du conseil municipal de déclarer à l'ouverture des travaux: " (...) Établir le compte administratif, c'est dresser le bilan financier de l'ordonnateur que je suis devenu de cet exercice largement entamé par mon prédécesseur". Une façon élégante de dégager en partie sa responsabilité dans la gestion municipale.

Cette dernière d'ajouter: "L'examen de notre compte administratif constitue un acte majeur de la vie communale; autant dire un moment phare de l'activité de notre assemblée locale et un bilan nécessaire pour moi l'ordonnateur qui tient un compte administratif, à la différence du compte de gestion élaboré par le receveur, dont il assure seul l'encaissement des droits au comptant, le paiement des dépenses, la garde et la conservation des fonds et valeurs conformément aux articles 302, 303 et 305 de la loi précitée".